



En direct de

# PRAYSSAC

BULLETIN MUNICIPAL - MAI 2025 - GRATUIT



## ÉVÈNEMENT

**Première participation  
à la Journée citoyenne  
le 24 mai**

P3



## TRAVAUX

**Fin du chantier  
de mise aux normes  
des réseaux**

P6



## ENVIRONNEMENT

**Stop aux incivilités  
et quelques  
bonnes pratiques**

P8

# MOT DU MAIRE



**Prayssacoise,  
Prayssacois,**

2025 s'annonce comme une année de transition pour notre commune. Elle marque une étape importante dans la réalisation des nombreux projets que nous avons engagés ces dernières années.

C'est le moment de finaliser ce que nous avons entrepris ensemble, avec détermination et dans l'intérêt commun.

Parmi ces projets, certains touchent à l'amélioration de notre cadre de vie, comme la mise aux normes des réseaux sous la RD 811 qui constitue la première phase nécessaire et obligatoire pour engager les travaux de requalification de la traverse (trottoirs, végétalisation, aménagements de sécurité), tandis que d'autres visent à renforcer notre attractivité en modernisant nos infrastructures, la rénovation du cinéma, l'agrandissement de la Maison de Santé par exemple. Chaque initiative a été pensée pour répondre aux besoins actuels et préparer l'avenir de notre commune.

Cette année sera également l'occasion de faire le point sur nos priorités, d'évaluer les actions menées et d'anticiper les défis qui se profilent pour les années à venir. Ensemble, avec votre soutien et votre implication, nous continuerons à bâtir une commune dynamique, solidaire et respectueuse de son environnement.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui contribuent au développement de notre village : les commerçants et artisans, les associations et bien sûr chacun d'entre vous. Votre engagement est essentiel pour faire vivre notre territoire et le rendre toujours plus accueillant.

Restons mobilisés pour faire de cette année 2025 une étape réussie dans notre parcours collectif. Je vous invite à participer aux moments d'échange que nous organiserons et en particulier la journée citoyenne du 24 mai ainsi que la réunion publique annuelle prévue le 26 juin.

Ensemble, continuons à construire un avenir prometteur pour notre commune !

**Bien à vous,  
Le Maire, Fabienne SIGAUD**

Mai 2025

EDITION : Mairie de Prayssac

CONCEPTION : Loucatyou.com

IMPRESSION : Noix de Cocom - 46220 PRAYSSAC

**2** • En direct de PRAYSSAC

# RENDEZ-VOUS À NOTER



La municipalité vous invite à participer à ce rendez-vous annuel

**JEUDI 26 JUIN 2025  
À 18H00  
À L'ESPACE MAURICE FAURE**

## LES SUJETS ABORDÉS

- Travaux 2025
- Plan de déplacements tous modes
- Budget
- Semaine européenne du cyclo-tourisme

Un pot convivial clôturera cette rencontre.

## SOMMAIRE

- ÉVÉNEMENT ..... 3
- ENFANCE • JEUNESSE ..... 4
- TRAVAUX ..... 6
- ENVIRONNEMENT ..... 8
- SOCIAL ..... 11
- MÉDIATHÈQUE ..... 11
- INFOS DIVERSES ..... 12
- ANIMATIONS À VENIR ..... 13
- CULTURE : Villa Santamaria ..... 13
- CULTURE : cinéma Louis Malle ..... 14
- SEMAINE DU CYCLOTOURISME ..... 16

# ÉVÉNEMENT

Prayssac rejoint, pour la première fois, la démarche nationale « Journée Citoyenne » qui se tient, chaque année, le 24 mai, dans de nombreuses communes en France.

## LE BUT PRINCIPAL DE LA JOURNÉE

Cette belle initiative vise à **rassembler les Prayssacois autour de projets collectifs et solidaires pour le bien vivre ensemble, l'embellissement et l'animation de notre commune, le partage de compétences et d'expériences.** Plusieurs ateliers sont prévus tout au long de la journée, impliquant les habitants, les associations locales et les services municipaux.

Il s'agit également de favoriser la communication et la convivialité entre habitants, anciens et nouveaux, permettant à chacun de faire connaissance et créer du lien social.

## COMMENT SE DÉROULE LA JOURNÉE ?

Suite aux inscriptions, nous vous donnerons rendez-vous à la Halle sportive de Prayssac pour vous accueillir et vous orienter vers vos ateliers (stand organisation tenu par la mairie). Tous les ateliers proposés sont gratuits. Ils sont pilotés par des associations de Prayssac, du personnel municipal ou des intervenants mandatés par la mairie. Vous pouvez participer à la journée entière, mais aussi à une demi-journée ou à un seul atelier en le précisant lors de l'inscription. Le repas de midi sera offert à tous les participants (sur inscription également) afin de réunir tout le monde dans une ambiance très conviviale. La journée se clôturera par un apéritif offert par la mairie et une soirée festive.

## EXEMPLES D'ATELIERS PROPOSÉS

Un petit aperçu des ateliers qui se mettent en place (certains restent encore à confirmer) :

- **Cuisine Collective** - Venez participer à la préparation du repas du midi offert par la mairie à l'attention de tous les participants d'ateliers (Amicale)
- **Collecte de déchets en centre-bourg, entretien du chemin pédagogique** (Comité des fêtes)
- **Nettoyage des rives du Lot** (Association de pêche)
- **Sensibilisation à la gestion des déchets** avec la participation du SYDED
- **Utilisation des agrès au complexe sportif...** (plusieurs séances dans la journée) pour ne plus avoir l'excuse de ne pas savoir comment s'en servir ! (Amicale)
- **Embellissement du complexe sportif** (associations sportives)
- **Marche Balade avec reportage photo et découverte historique** de notre belle commune (plusieurs circuits dans la journée) (Amicale et UTL)
- **Marche Technique** pour revoir la signalétique des chemins de randonnées (plusieurs circuits dans la journée) (Amicale)
- **Sérigraphie** pour la réalisation d'un Tote Bag (Corneille avec l'Estafette graphique)
- **Fabrication de décorations de l'été** pour la commune : Thème « Vélo » pour la Semaine Européenne du cyclotourisme (Cerf volant et Florales)
- **Recyclage de livres** : fabrication d'objets de décoration intérieure (Livret et vous)
- **Contes et lectures** par la bibliothèque
- **Fabrication de nichoirs** (chauve-souris & oiseaux) avec un intervenant
- **Visite pédagogique du Jardin, initiation au jardinage** (Folioles)
- **Initiation Réparation de vélos** (Cyclotourisme)
- **Initiation aux premiers secours** avec les pompiers

# Journée Citoyenne

24 mai 2025



### SPÉCIAL ENFANTS

Des ateliers spécifiques pour les enfants seront organisés (et encadrés) toute la journée, avec le centre de loisirs et l'ALAE de la mairie (vidéo, photos, pâtisserie, déco...)

## COMMENT S'INSCRIRE ?

Les inscriptions pour participer aux ateliers sont disponibles en Mairie ou en ligne [www.prayssac.fr](http://www.prayssac.fr)

Chaque habitant, du plus petit au plus grand, toutes générations confondues, sera le bienvenu et pourra apporter sa contribution à cette journée qui, nous l'espérons, deviendra un rendez-vous annuel pour notre commune.

**La Journée citoyenne est avant tout un état d'esprit : faire ensemble pour mieux vivre ensemble !**

**ALORS, VENEZ NOUS REJOINDRE DANS CETTE BELLE AVENTURE, INSCRIVEZ-VOUS !**

Faire ensemble, pour mieux avancer ensemble



## UNE JOURNÉE OLYMPIQUE À PRAYSSAC POUR LES ENFANTS DU TERRITOIRE

Le 14 mars, le Comité olympique du Lot a organisé une journée olympique pour les enfants du territoire. Ce projet « Héritage 2024 » à destination des classes de CM1/CM2, proposait la découverte de plusieurs sports différents ainsi qu'une sensibilisation sur l'alimentation chez les enfants.

La Mairie de Prayssac a été partie prenante du projet en facilitant la mise en place de cette journée et en mettant à disposition toutes ses infrastructures.

**Au total, 106 élèves ont participé :**

- École Élémentaire de Prayssac (2 classes de CM1-CM2 et 1 classe de CE2-CM1)
- Ecole Elementaire de Castelfranc (1 classe de CE1-CE2 et 1 classe de CM1-CM2)
- Ecole Elementaire de Goujounac (1 classe de CE2-CM1-CM2)

Les sports suivants ont été pratiqués :

- Cécifoot : *District du Lot de Football*
- Handball : *Comité Départemental de Handball du Lot*
- Pickleball : *Comité Départemental de Tennis du Lot*
- Basketball : *Comité Quercy-Garonne de Basketball*
- Rugby Fauteuil : *Comité de Rugby XIII du Lot*
- Judo : *Comité Départemental de Judo du Lot*
- Athlétisme : *Paul ROUSSEL - Enseignant privé*
- Escalade : *Escalade en Quercy*

Deux diététiciennes ont également participé à la matinée, dont une Prayssacoise, Mme Tanis Jacques.

Les enfants ont été enchantés par cette matinée. L'équipe enfance-jeunesse et les enseignants envisagent la poursuite de ce partenariat.



## CERF-VOLANT : DES ACTIVITÉS À GOGO!

Lors des vacances d'hiver, les plus petits ont fait plusieurs activités manuelles afin de permettre de décorer leur espace de vie. Ils ont également pu faire des jeux collectifs en intérieur et extérieur.

Les moyens ont quant à eux profité de la venue du centre de loisirs voisin pour faire une bataille navale géante ; ils ont effectué des jeux en couleur sous différentes formes (peinture, jeux collectifs et jeu de construction), puis ont pu préparer leur propre goûter en faisant des crêpes.

Pour ce qui est des plus grands, ils ont eu la possibilité de partir en séjour en Aveyron pour y faire de la luge, une randonnée sur le thème des volcans et visiter la coopérative fromagère jeune montagne située à Laguiole.

Lors de la deuxième semaine des vacances de février, ils ont réalisé une fresque lors d'un atelier graffiti à l'école primaire pendant 3 jours en partenariat avec la Mairie de Prayssac et l'intervention d'un professionnel : une fresque colorée et sur le thème du monde imaginaire comme vous pouvez le voir sur la photo.

**Les enfants sont toujours accueillis les mercredis**, avec des activités axées sur la cuisine, l'entraide, la motricité fine et la création d'une mini exposition.

**L'accueil des enfants s'effectue de 7h20 à 18h15 sur inscriptions à l'adresse suivante : [le-cerf-volant@orange.fr](mailto:le-cerf-volant@orange.fr)**



## AIRE ÉDUCATIVE

Depuis 3 ans, les élèves des classes de Mme Lushignan et M. Vialaret ont mis en place une Aire Terrestre Educative (ATE) qui a pour objectif de sensibiliser et enrichir les connaissances des élèves sur la biodiversité et l'environnement. Cette aire se situe en prolongement du jardin partagé, crée par l'association Folioles.

L'association et ses bénévoles sont partenaires de ce projet et interviennent régulièrement auprès des enfants : plantation d'une haie, d'une prairie fleurie, construction d'un hôtel à insectes, fabrication de boules de grasse pour les oiseaux, détermination des insectes, animaux du sol et plantes.

Cette année grâce aux dons récoltés par l'intermédiaire de la « Trousse à projet », (plateforme de financement participatif) le projet a reçu de la part de l'OFB (Office Français de la Biodiversité) une subvention de 4000 €uros qui servira à mettre en place une mare pédagogique sur l'aire, dans les 2 ans à venir.

Ce projet fait intervenir différents experts dans la création de la mare et permettra aux élèves d'aller découvrir les zones humides du secteur.

La mare est enfin creusée par les enfants. Une sécurisation est en cours avant son remplissage et son aménagement.



**Carole Clément, CFAA CFPPA du Lot :**  
formatrice filière paysage,  
Cahors juin jardin : médiatrice de transition,  
est venue nous voir sur l'aire éducative  
afin d'apporter aux élèves des connaissances  
précises sur la mise en place d'une mare.

## PRAYSSAC, UNE COMMUNE ENGAGÉE POUR L'AVENIR DE VOS ENFANTS

BIENVENUE A L'ECOLE  
MATERNELLE DE PRAYSSAC

Les Cerisiers

LES INSCRIPTIONS POUR  
TOUS LES ENFANTS NÉS EN  
2022 SONT OUVERTES.  
VOUS POUVEZ PASSER EN  
MAIRIE LES INSCRIRE.  
POUR TOUS LES ENFANTS  
NÉS EN 2023 VOUS POUVEZ  
VOUS RENSEIGNER AU:

06 84 16 71 75

alae@prayssac.fr

La première rentrée en maternelle marque un tournant émouvant : tandis que les enfants découvrent un nouvel univers et gagnent en autonomie, les parents, eux, doivent apprivoiser la douce mais parfois difficile réalité de voir grandir leurs petits et franchir cette étape symbolique de leur indépendance.

La municipalité est au côté des familles afin d'accompagner au mieux enfants et parents dans cette nouvelle aventure !

En effet, depuis 2017, la Commune de Prayssac

met à votre disposition un Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE) au sein de ses établissements scolaires. Cette structure, unique sur le territoire de la Communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble, constitue un véritable atout pour encadrer et enrichir les temps périscolaires (de 7h20 à 9h00, de 12h00 à 13h30 puis de 16h30 à 18h30).

Ce sont ainsi 14 agents, dont 5 Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM), qui veillent sur vos enfants, en lien avec les enseignants et le centre de

**Une volonté  
forte et constante  
des élus d'améliorer  
le cadre éducatif  
de vos enfants.**

loisirs « Le cerf-volant » dans le cadre d'un étroit partenariat garantissant une cohérence éducative et une continuité pour vos enfants sur l'ensemble de la semaine.

Par ailleurs, outre un goûter équilibré proposé à l'ensemble des enfants, la Commune a souhaité, depuis le

1<sup>er</sup> janvier 2024, mettre en place le dispositif de cantine à 1 € pour les foyers dont le quotient familial est inférieur à 1 000 €. Ce sont ainsi près de 55 % des familles qui en bénéficient. La Commune apporte également sa contribution au financement des repas, quels que soient les revenus des familles.

ALAE et Cantine à 1 € traduisent une volonté forte et constante des élus d'améliorer le cadre éducatif de vos enfants pour leur offrir un environnement propice à leur épanouissement et à leur réussite. Ces deux dispositifs accompagnent une multitude d'actions mises en place par les équipes municipales pour le bien-être de vos enfants.

## DU CHANGEMENT DANS LES COURS D'ÉCOLE

En janvier et février, des jeux sont venus embellir nos cours d'école pour le plus grand plaisir des enfants.

À la maternelle, l'ancienne aire de jeux, vétuste, a été remplacée par un espace plus adapté avec une structure ludique et un sol sécurisé.

Un deuxième projet appelé « cours d'école active » a été financé à hauteur de 55 % par l'ANS (Agence Nationale du Sport) avec l'objectif de favoriser l'accès au sport en élémentaire et de développer la coordination en maternelle :

- **des combinés de sport ont été installés à l'école élémentaire** avec des panneaux de basket, des buts de handball, mais aussi un nouveau traçage pour l'aire de jeux ;
- **un jeu de pas japonais ainsi qu'un petit pont d'équilibre** ont été implantés à côté de la nouvelle structure de jeu à la maternelle.

Aujourd'hui, les cours d'école sont bien pourvus d'équipements sportifs et pédagogiques, et les enfants sont absolument ravis.



## TRAVAUX

### RD 811 : FIN DES TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DES RÉSEAUX

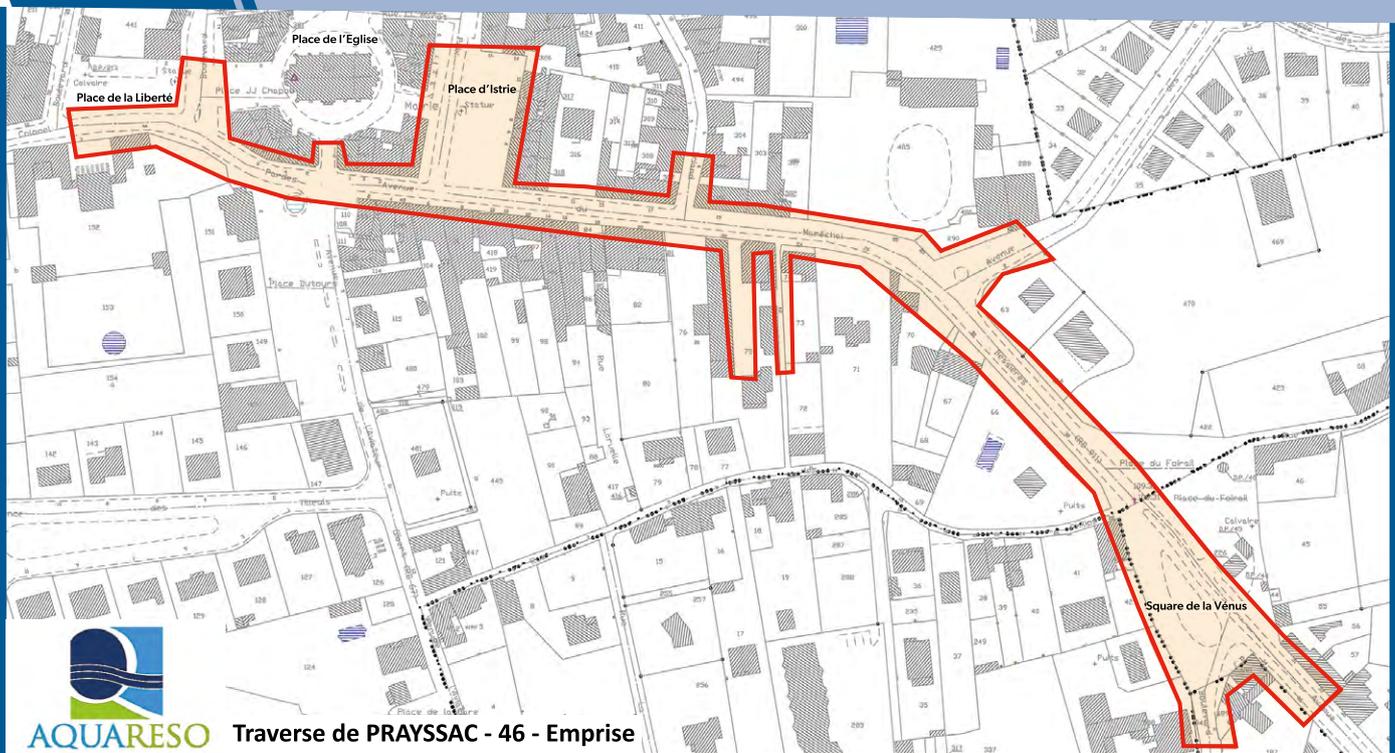
#### UNE OPÉRATION INDISPENSABLE POUR PRÉSERVER LE FONCTIONNEMENT DES RÉSEAUX ET LIMITER LES RISQUES...

Cette grosse opération aura duré près de sept mois et demi et s'achève avec un retard de trois semaines environ. Nous remercions les Prayssacois(es) et les commerçants d'avoir fait preuve d'une grande patience et montré beaucoup de compréhension ; chacun a bien saisi les enjeux de ces travaux qui ne pouvaient plus être repoussés davantage, tant la vétusté et le dimensionnement des canalisations nous plaçaient dans une situation de risque majeur devant les changements climatiques que nous vivons aujourd'hui.

Pour mémoire, ce chantier porté par Aquareso a consisté à la réalisation de 950 mètres de tranchée, dont 450 à une profondeur comprise entre 2 m 20 et 2 m 50. Dans cet ouvrage ont été déployés un réseau pluvial, un réseau d'assainissement collectif,

**Les coûts sont restés  
dans l'enveloppe  
budgétaire allouée à  
cette opération.**





deux canalisations d'eau potable ainsi que des gaines électriques pour le renforcement du réseau électrique et la rénovation de l'éclairage public. Sans oublier les différents raccordements qu'il était nécessaire de mettre en séparatif; 117 branchements sur le pluvial, 43 pour l'assainissement collectif et autant pour l'eau potable. Toutes ces opérations se sont déroulées sans coupure d'eau importante pour les abonnés.

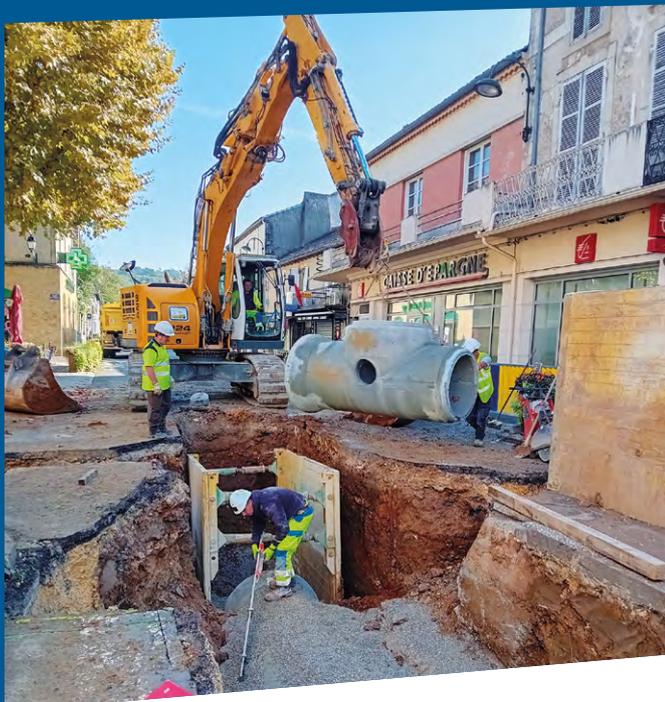
La municipalité tient à souligner le grand professionnalisme de l'entreprise CAPRARO qui a toujours maintenu, autant que possible, l'ouverture à la circulation des rues adjacentes afin de limiter au maximum l'impact sur les commerces et services. Il faut également mettre en avant l'expertise du syndicat AQUARESO, maître d'ouvrage délégué, pour lequel ce chantier était le plus important réalisé en zone urbaine.

Le bilan financier de ces travaux est plus que satisfaisant, car malgré les impondérables propres à un chantier de cette ampleur, les coûts sont restés dans l'enveloppe budgétaire allouée à cette opération. Le marché global (appel d'offres) était d'un montant initial de 1 333 000 € HT, dont 556 800 pour le pluvial entièrement à la charge de la commune.

À l'issue de l'opération, les résultats seraient, par rapport au marché, moins 8 % pour le pluvial, moins 8 % pour la partie électrique et éclairage public, moins 3 % pour l'eau et l'assainissement.

### QUELQUES INFOS QUI EXPLIQUENT LE RETARD PRIS DANS LE DÉROULEMENT DES TRAVAUX

- La profondeur des canalisations dans les rues adjacentes (Bd de la Paix, Place d'Istrie, Bd A. Briand et Av des Acacias) dans lesquelles il a fallu remonter plus loin que prévu pour se raccorder sur l'existant afin d'obtenir un écoulement gravitaire correct.
- Problèmes de structure dans le sous-sol de la chaussée où il a été nécessaire de chercher le « dur » plus profondément en raison d'une structure « pourrie » par les fuites des anciens réseaux.
- Plus de branchements particuliers à la sortie de certains immeubles.
- Quelques jours d'intempéries.



### UNE DEUXIÈME PHASE PRÉVUE

Après ces travaux en sous-sol, une deuxième phase est prévue pour la sécurisation, l'embellissement et l'adaptation à la transition énergétique de la traverse du bourg. Cela consistera à la réfection totale des trottoirs et de la chaussée, à la végétalisation d'un espace entre trottoir et chaussée et à la désimperméabilisation d'un maximum de surfaces.

Le projet est construit et validé, nous attendons maintenant la décision d'attribution des subventions de la part des financeurs habituels des collectivités locales (État, Région, Département, etc..) pour boucler le plan de financement.

Contrairement à la première, cette deuxième phase sera réalisée, autant que faire se peut, sans couper la circulation automobile qui sera réglée par un dispositif d'alternat.

## STOP AUX INCIVILITÉS !



Plusieurs différences se sont cachées entre ces deux photos. Les retrouverez-vous ?

### LE JEU DES « SEPT » DIFFÉRENCES

Allez, on vous aide en vous donnant une première différence : en orange, c'est Paul !

Comme d'autres de ses collègues, il va passer un certain temps à évacuer ce dépôt sauvage.

Malheureusement, ce type d'incivilité se multiplie et les agents municipaux perdent du temps à faire la chasse aux canapés éventrés, aux bidons abandonnés ou aux autres machines à laver délaissées ailleurs que dans les bennes de la déchetterie.

Normalement, au programme de cette journée, Paul aurait dû désherber le boulevard de la Paix.

En effet, nos agents ont pour mission première de faire de notre commune un endroit où il fait bon vivre.

Nous vous rappelons que deux possibilités s'offrent à vous pour évacuer vos encombrants :

- **Une visite à la déchèterie.\***
- **Faire appel au service des encombrants mis en place par votre mairie.** Nos agents sont à votre disposition, tous les premiers mardis de chaque mois, pour venir, chez vous, récupérer vos encombrants. Il suffit de vous inscrire auprès du secrétariat (05.65.30.61.44) au minimum une semaine à l'avance. **Attention :** seuls les objets déclarés en amont seront collectés. Ils doivent être déposés, la veille, devant votre habitation.

### LE JEU DE L'OBJET MYSTÈRE

**Premier indice :** il sert aux amis des bêtes.

**Deuxième indice :** si vous ne l'utilisez pas quand votre compagnon à quatre pattes se soulage sur la voie publique, vous encourez une amende de 135 €.

#### Qui suis-je ?

Je suis, je suis... Le sac à crottes ! Accessoire indispensable de vos promenades avec votre animal, facile d'utilisation, je n'attends que vous, chers maîtres responsables !



### \*PASS DÉCHÈTERIE

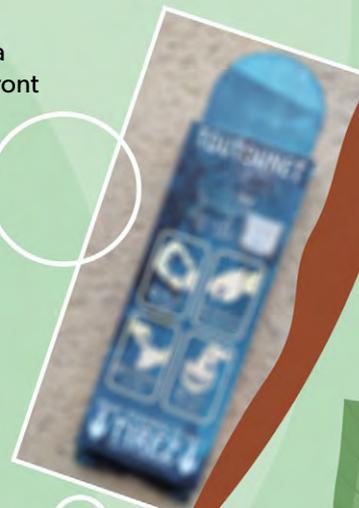
**Attention, à partir du 1<sup>er</sup> avril, les conditions pour accéder à votre déchèterie ont évolué.**

**Il faut obtenir votre pass (gratuit) en vous inscrivant sur**

**[monpassdechets.syded-lot.fr](http://monpassdechets.syded-lot.fr)**

Cette évolution n'a aucun impact sur le fonctionnement de votre déchèterie, vous devrez simplement présenter votre pass (un QR code version papier ou numérique) pour y accéder.

Si vous n'avez pas d'accès internet, contactez le 05 65 21 61 63.



## TONTES ET FEUILLES REFUSÉES EN DÉCHÈTERIE



Pour rappel, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et les nouvelles consignes du SYDED, les feuilles d'arbres et les tontes de pelouse sont refusées en déchèterie.

Une fois arbres et arbustes taillés, il faut évacuer les branchages.

### PLUSIEURS SOLUTIONS À VOTRE DISPOSITION

- La première est la mise à disposition de bennes collectives.

Le nouveau service de bennes à végétaux c'est, d'octobre à avril, la troisième semaine de chaque mois :

- 9 points de collecte;
- 2 agents présents avec une benne et un broyeur;
- Un broyat restitué ou emporté.

Vous n'êtes pas disponible ? Nous avons la solution !

- Une benne peut être déposée à votre domicile. Pour cela, il convient là aussi de la réserver à l'accueil de la mairie.

Il vous en coûtera 35 €. Ce tarif comprend la dépose, un jour de location en semaine ou le week-end, le retrait de la benne et le transport des végétaux à la déchèterie.

## PETIT RAPPEL SI VOS HAIES SONT EN LIMITE DE VOIE PUBLIQUE

Pour mieux vivre ensemble, respectons quelques règles élémentaires de bon voisinage, de sécurité et de bon sens.

**Les riverains sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies bordant les voies publiques et privées de façon à ne pas gêner le passage des usagers ainsi qu'assurer la sécurité routière.**



L'élagage est également nécessaire pour protéger les réseaux électriques et de télécommunication et ainsi resté connecté.

Les arbres, branches, racines qui débordent sur le sol des voies de circulation doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires, locataires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du domaine public.

Les haies doivent être taillées de manière que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci. Elles ne doivent pas non plus déborder sur les terrains voisins.

Leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

## CONSEILS DU JARDINIER

Bonjour Damien, c'est le printemps, est-ce la bonne époque pour faire mes plantations ?

C'est vrai que c'est à ce moment-là que nos envies nous amènent à jardiner. Au printemps, tout pousse ! Mais en échange d'arrosages fréquents. Si l'on parle plantes non gélives, planter à l'automne nous permet par contre de profiter d'une longue période humide permettant aux végétaux de bien s'installer avant l'été.



Très bien, mais mes plantes sont déjà dans le coffre de ma voiture, comment je fais ?

La clé de la bonne reprise de vos plantes sera en grande partie liée à la qualité de vos arrosages. Pour ça, formez une cuvette autour de vos plantes en modelant un rebord de terre.

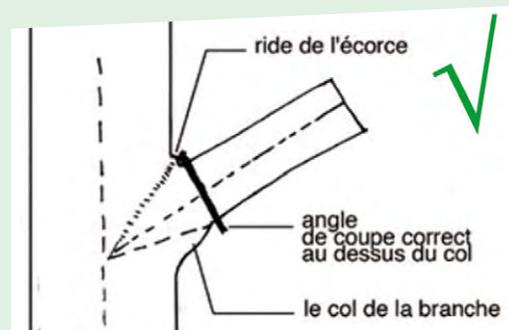
Ainsi, l'eau ne pourra pas s'échapper et la terre s'humectera bien en profondeur.

Mon palmier comme tous ceux de mes voisins est mort, une idée de remplacement ?

En restant dans l'esprit exotique qu'apportait cette plante, la Cordyline australis est très facile à réussir en se contentant de toutes les expositions. Bien arrosée, elle poussera de 50 cm par an. Et si vous ne l'arrosez pas, et bien elle poussera quand même. Du beau et solide !

Un conseil sur la taille en général ?

Il est très important de respecter les angles de coupe. Lorsque vous coupez une branche à sa base, qu'elle fasse 30 cm ou 3 mm de diamètre, faites le juste au-dessus de la ride de l'écorce et du col de la branche. Ainsi, vous n'abîmez pas les tissus du tronc en coupant trop court. À l'inverse, couper trop long empêchera le végétal de refermer sa plaie rapidement.



## L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS PRIVÉS

Avec l'arrivée des beaux jours, il est important de rappeler les obligations légales concernant l'entretien des espaces verts privés. Ces règles visent à garantir la sécurité de tous et à préserver notre cadre de vie.

### EN QUOI CONSISTE LE DÉBROUSSAILLEMENT ?

Le débroussaillage consiste à **réduire les matières végétales de toute nature** (herbe, branchage, feuilles...) pour diminuer l'intensité des incendies et freiner leur propagation. Il peut s'agir, par exemple, d'élaguer les arbres ou arbustes ou d'éliminer des résidus de coupe (branchage, herbe...).

Les conditions précises de mise en œuvre du débroussaillage sont adaptées aux conditions locales de votre département. Ces conditions sont fixées par arrêté préfectoral.

### QUI EST CONCERNÉ PAR CETTE OBLIGATION ?

**En tant que propriétaire, vous êtes responsable du débroussaillage autour de votre construction.**

L'obligation légale de débroussaillage liée à votre construction est à réaliser sur **une profondeur minimale de 50 mètres à partir de celle-ci**. Elle ne se limite pas nécessairement aux limites de votre parcelle. Vous pouvez donc être amené à réaliser des travaux de débroussaillage sur une parcelle voisine.

Dans ce cas, vous devez informer vos voisins de vos obligations de débroussaillage sur leur terrain. Il est recommandé de formaliser votre demande d'accéder à leur terrain par un courrier avec accusé de réception. Votre courrier doit préciser la nature des travaux à réaliser.

Vos voisins peuvent toutefois choisir d'effectuer eux-mêmes le débroussaillage qui est à votre charge. Cependant, s'ils ne souhaitent pas le réaliser eux-mêmes et qu'ils vous refusent l'accès à leur terrain, ou qu'ils ne répondent pas à votre demande d'accès au bout d'un mois à partir de la notification du courrier, la responsabilité du débroussaillage est alors à leur charge. Vous devrez en informer le maire.

**À NOTER**  
Un locataire peut effectuer le débroussaillage si cela est précisé dans son contrat de location. Toutefois, cela ne vous exonère pas de votre responsabilité pénale.



### SUR QUEL PÉRIMÈTRE DÉBROUSSAILLER ?

Vous avez l'obligation de débroussailler votre terrain et de le maintenir en état débroussaillé s'il est situé à moins de 200 mètres des massifs forestiers, landes, maquis ou garrigues classés à risque d'incendie.

Le débroussaillage doit être réalisé autour de votre habitation et autres installations de toute nature sur une **profondeur minimum de 50 mètres**. Le long des voies d'accès à votre terrain (route, sentier, chemin privé), le débroussaillage doit être fait sur **une profondeur maximale de 10 mètres de part et d'autre de la voie**.

Dans les zones urbaines délimitées par un plan local d'urbanisme (PLU), le débroussaillage concerne, en plus, l'intégralité de votre parcelle.

### QUELLE SANCTION EN CAS DE NON-RESPECT ?

Si vous ne respectez pas vos obligations légales de débroussaillage, vous vous exposez à des sanctions :

- **Sanctions pénales** allant d'une amende de 1 500 € au délit puni de 50 €/m<sup>2</sup> non débroussaillé
- **Sanctions administratives**. Le maire peut vous mettre en demeure de débroussailler. Cette mise en demeure peut être accompagnée d'une astreinte de 100 € maximum par jour de retard. Le maire peut également exécuter d'office les travaux de débroussaillage, à vos frais. Vous pouvez également vous voir infliger une amende administrative allant jusqu'à 50 € par m<sup>2</sup> non débroussaillé.
- **Majoration de la franchise d'assurance** (montant de 5 000 € maximum).

### À SAVOIR

Le maire est responsable du contrôle de la mise en œuvre des Obligations Légales de Débroussaillage autour des constructions et des équipements de toute nature. Il peut effectuer ces contrôles lui-même ou déléguer cette mission à des personnels assermentés (notamment les agents de l'office national des forêts (ONF)). En cas de carence du maire, le préfet peut intervenir pour se substituer à lui. Le maire est également chargé de veiller au respect des Obligations Légales de Débroussaillage concernant les infrastructures linéaires, telles que les routes et les voies ferrées. **Une carte du zonage OLD est disponible en mairie. Infos disponibles sur [georisques.gouv.fr](http://georisques.gouv.fr) ou [feux-foret.gouv.fr](http://feux-foret.gouv.fr)**

# SOCIAL



## SERVICE DU MINIBUS : INSCRIVEZ-VOUS !

Le service du minibus **proposé aux personnes âgées isolées le vendredi matin à l'occasion du marché hebdomadaire** est à nouveau opérationnel depuis plusieurs mois. Il reste quelques places disponibles. Si vous souhaitez bénéficier de ce transport gratuit, **inscrivez-vous à l'accueil de la mairie : 05 65 30 61 44.**

## GOÛTER AU CINÉMA LOUIS MALLE

Le CCAS et la Mairie invitent les personnes seules âgées de 80 ans et plus à partager un moment de convivialité au cinéma Louis Malle **le vendredi 23 mai 2025 à 14h00.** La projection d'un film sera suivie d'un goûter. **Vous pouvez vous inscrire au secrétariat de la mairie : 05 65 30 61 44.**



# MÉDIATHÈQUE

## RAPPEL DES SERVICES ET HEURES D'OUVERTURE

### BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est ouverte le mardi et le mercredi de 9h à 12h et de 15h à 18h, le vendredi de 9h à 12h et le samedi de 9h à 12h30.

Les ateliers sont gratuits sans obligation de payer une cotisation.

Prendre un abonnement à la bibliothèque permet d'emprunter 5 livres pendant 3 semaines parmi plus de 11 000 références (roman, jeunesse, policier, documentaire, BD). Les tarifs sont disponibles à la bibliothèque.

*Contact : Résidence des Tilleuls - 46220 Prayssac - Tél. 05 65 36 65 76  
Mail : [bibliotheque@prayssac.fr](mailto:bibliotheque@prayssac.fr) - Site : [prayssac.bibenligne.fr](http://prayssac.bibenligne.fr)*

### CYBERBASE

La cyberbase vous accueille le mardi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le mercredi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 10h à 12h et le samedi de 9h à 12h.

La Cyberbase de Prayssac propose :

- 20h d'accompagnement individuel personnalisé (sur ordinateurs, portables, tablettes, etc.), sous forme d'abonnement, à raison d'une heure toutes les 2 semaines sur rendez-vous.
- Des ateliers thématiques qui varient selon la demande des utilisateurs et selon l'actualité des usages.
- Un service d'accompagnement sur les plateformes administratives en ligne (ANTS, Pôle Emploi, CAF, etc...), sur rendez-vous uniquement.
- Une connexion internet gratuite et accessible à toutes et à tous en toute sécurité.

*Contact : 4 rue de l'aviateur Gibert - 46220 Prayssac - Tél. 05 65 21 83 92 - Mail : [cyberbase@prayssac.fr](mailto:cyberbase@prayssac.fr)*

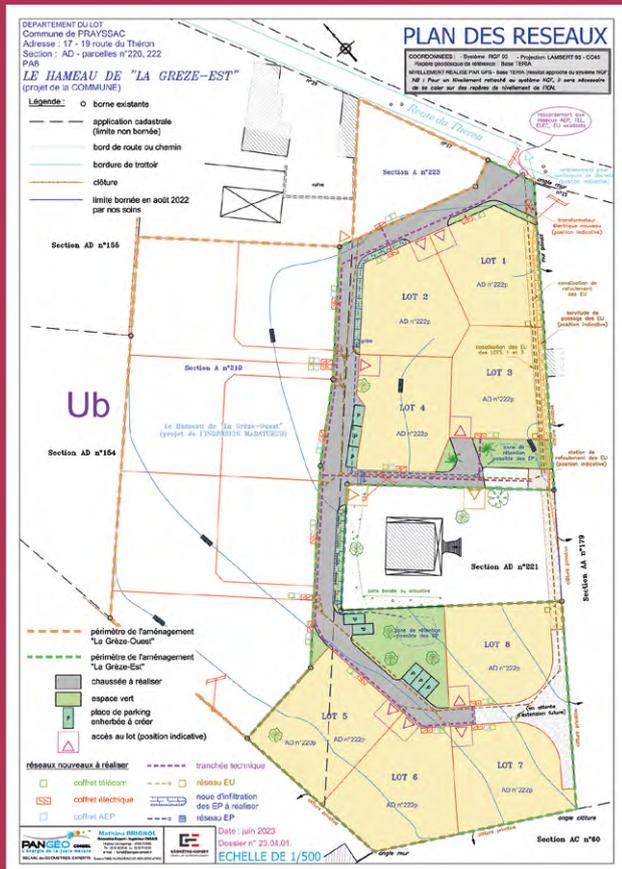


# INFOS DIVERSES

## LOTISSEMENT ROUTE DU THÉRON : 8 LOTS À VENDRE



Après l'acquisition d'une parcelle de 7700 m<sup>2</sup> route du Théron, la Commune a donc aménagé 8 lots à bâtir. Le coût des travaux a été réparti entre la Commune et les propriétaires voisins dans le cadre d'une convention PUP (Projet Urbain Partenarial). La superficie des lots varie de 578 à 700 m<sup>2</sup>. **Quatre lots sont préservés pour une opération avec l'opérateur Polygone** : des maisons T3 ou T4 clés en main sont commercialisées auprès de primo-accédants. Cette opération permet d'être éligible au prêt à taux zéro ; de bénéficier d'une exonération de taxe foncière pendant 15 ans, d'une réduction des frais de notaire et d'un taux de TVA à 5,5 %. **Quatre lots sont commercialisés directement par la Commune pour des jeunes et des primo-accédants.**



## FERMETURE DU RÉSEAU ADSL, PASSAGE À LA FIBRE



L'ADSL prend sa retraite, la *fibre* prend la relève



**LA FIBRE PREND LE RELAIS  
DE L'ADSL DANS VOTRE LOGEMENT !**

Choisissez votre opérateur fibre sur

[www.lafibreprendlareleve.com](http://www.lafibreprendlareleve.com)



L'arrêt définitif du réseau cuivre de l'opérateur historique Orange est programmé.

Pendant plus de 50 ans, le réseau historique télécom a permis de fournir aux Français un accès à Internet, au téléphone fixe et à la TV. D'ici 2030, il va progressivement fermer au profit d'une technologie plus rapide, plus puissante, moins énergivore et pérenne : la fibre optique.

Pour notre secteur, la fermeture du réseau ADSL est prévue le 31 janvier 2027.

Aucun administré, aucun service public ou privé, aucune entreprise ne pourra prétendre à l'abonnement cuivre.

Réunion publique organisée **le jeudi 22 mai 2025**, en présence des représentants des fournisseurs d'accès.

## NUMÉROS UTILES

- MAIRIE : 05.65.30.61.44
- CCVLV : 05.65.36.06.06
- DÉCHÈTERIE DU SYDED  
À PUY L'ÈVEQUE : 05.65.22.06.99
- AQUARESO : 05.65.36.06.54
- SAUR : 05.81.31.85.06
- ENEDIS : 08.11.01.02.12
- TV NUMÉRIQUE : 09.70.81.88.18

# AGENDA

## QUELQUES ANIMATIONS ESTIVALES 2025

- **SEMAINE DU CYCLOTOURISME :**  
du 5 au 12 juillet (voir p. 16)
- **VIDE-GRENIERS, BROCANTES :**  
dimanche 6 juillet, jeudi 17 juillet et jeudi 14 août
- **JOURNÉE DES PEINTRES :**  
vendredi 18 juillet et vendredi 15 août
- **CONCERT DE CLARINETTES :**  
21 juillet à 18 h église St Barthélémy de Prayssac au profit de l'UNICEF
- **APÉRO VIGNERON :** jeudi 24 juillet
- **FESTIVAL DU TANGO :** du 20 au 27 juillet (stages, milongas, démonstrations ...) Espace Maurice Faure, salle Charleston, salle Froment
- **FOIRE AUX LIVRES :** anciens et occasions, samedi 3 et dimanche 4 août
- **FÊTES DE PRAYSSAC (SAINT BARTHÉLÉMY) :** 23, 24, 25 août et bal musette en clôture lundi 26 août
- **MARCHÉ DES PRODUCTEURS :** tous les dimanches matins du 30 juin au 25 août



# CULTURE

## EXPOSITIONS À VENIR À LA VILLA SANTAMARIA

- **DU MARDI 11 AU DIMANCHE 18 MAI :**  
Hilary Hoyland • Peintures / Suzanne Mothes • Photos
- **DU MERCREDI 21 AU DIMANCHE 25 MAI :**  
Association Corneilles • Festival de la bd
- **DU MERCREDI 28 MAI AU DIMANCHE 1<sup>ER</sup> JUIN :** Muriel Ribert • Peintures
- **DU MARDI 3 AU DIMANCHE 8 JUIN :**  
Chevalier Anne • Peintures
- **DU MARDI 8 AU DIMANCHE 22 JUIN :**  
Suzanne et J.F. Dolle • Peinture et collages
- **DU MARDI 24 JUIN AU DIMANCHE 6 JUILLET :** Olivier Michel • Peintures
- **DU MARDI 8 AU DIMANCHE 20 JUILLET :**  
Association cre'art • Peintures, sculptures, céramiques, photographies
- **DU MARDI 22 JUILLET AU DIMANCHE 3 AOÛT :** Pastels en fête
- **DU MARDI 5 AU DIMANCHE 17 AOÛT :**  
Association CADAC • Peintures, sculptures
- **DU MARDI 19 AU DIMANCHE 31 AOÛT :**  
M. Dubois • Peintures
- **DU MARDI 2 AU DIMANCHE 14 SEPTEMBRE :**  
Karina Knight • Pastels, peintures (tableaux intérieurs et portraits)
- **DU MARDI 16 AU DIMANCHE 28 SEPTEMBRE :** Thierry Naudet et Stephen Harper • Photos





## INAUGURATION DU CINÉMA LOUIS MALLE : ENRICHIR L'ACCÈS À LA CULTURE

Après un an de travaux, c'est le vendredi 24 janvier 2025 en fin d'après-midi qu'a eu lieu l'inauguration officielle du « nouveau » cinéma Louis Malle. Une réception en présence notamment de Mme la Préfète Claire Raulin et la secrétaire générale Adeline Bard, des sénateurs Jean-Marc Vayssouze-Faure et Raphaël Daubet, de la Conseillère Régionale Geneviève Lasfargues, du député Aurélien Pradié, du président du Département du Lot Serge Rigal, du conseiller départemental Rémi Branco, et de nombreux élus de la Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble.

Cette inauguration avec les partenaires financiers, les institutions et les entreprises sera suivie dans quelques mois d'un nouvel évènement ouvert au public.

Nous renouvelons ici nos remerciements aux partenaires financiers sans quoi rien n'aurait été possible. Avec un coût légèrement supérieur à deux millions d'euros, les subventions représentent 1 397 960 € :

- État (DETR) 600 000 €,
- Région 454 596 €,
- Département (Fast) 293 364 €,
- Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble 50 000 €.

Mme la Préfète a souligné l'important travail de rénovation soutenu par l'État pour que la culture continue à vivre en ruralité :

- ambition architecturale avec un hall reproduisant les arcades du Quercy
- réinvention de l'esprit de la première salle
- création d'une 2<sup>e</sup> salle et d'un théâtre en plein air
- adaptation thermique avec le développement de l'énergie renouvelable

Ce cinéma rénové et modernisé permet aujourd'hui d'accueillir d'autres manifestations culturelles. En effet, la salle n°1 avec la scène qui a été conservée et la loge mise aux normes sera utilisée plusieurs fois par an pour des représentations théâtrales, des spectacles musicaux...



### EXTRAIT DU DISCOURS DE MME LE MAIRE DEVANT LES INVITÉS

*C'est avec une immense joie et une profonde émotion que je me tiens aujourd'hui devant vous, à l'aube d'un moment historique pour notre commune : l'inauguration du nouveau cinéma Louis Malle. Cet édifice, qui se dresse fièrement au cœur de Prayssac, symbolise bien plus qu'un simple lieu de projection. Il est le fruit d'un rêve collectif, d'un défi relevé avec détermination, et d'une volonté farouche de préserver et d'enrichir l'accès à la culture dans notre territoire. Une vision pour notre territoire.*

*Au-delà de l'infrastructure, ce projet incarne une vision : celle d'un territoire qui refuse de céder au repli sur soi, d'un territoire qui croit en la force de la culture pour créer du lien et enrichir les esprits. Ce projet, aujourd'hui réalisé, a été nourri par l'idée selon laquelle la magie inhérente au Cinéma, ce lieu d'émotions collectives et si singulières, tenait aussi à la beauté du site, à l'élégance architecturale, à la qualité d'accueil du public. Ce cinéma n'est pas juste un bâtiment ; c'est un espace de possibilités à l'image de Louis Malle qui aimait tant expérimenter à chaque fois qu'il créait un film. Ce cinéma est conçu pour être un lieu où les talents peuvent s'épanouir, où les idées peuvent être partagées, et où la communauté peut se rassembler. Ce projet nous tenait à cœur depuis des années, il est la marque du dynamisme de notre territoire et du respect que nous portons à nos administrés. Au bout du compte, notre objectif à travers ce bel outil, est d'améliorer encore le service rendu à la population. Et, je crois sincèrement que la richesse culturelle et artistique qui sera accessible au plus grand nombre, représente une plus-value indéniable pour notre territoire de la vallée du Lot et ses habitants. En ouvrant ce nouveau cinéma aujourd'hui, nous ouvrons, j'espère, une porte vers l'avenir. Un avenir où nous continuons à travailler ensemble pour le bien-être de tous.*

*En fin d'année 2024, le CNC (Centre National du cinéma) a annoncé que la fréquentation des salles de cinéma en France a augmenté. Cette dynamique nationale résonne jusqu'ici, à Prayssac, où nous avons à cœur d'entretenir cet élan.*



Mme le Maire, Mme la Préfète.

## ANTIGONE EST TOUJOURS LÀ

Au cinéma Louis Malle, le 15 mars dernier a eu lieu la représentation de la pièce créée par « Causse Toujours Compagnie » : Antigone est toujours là.

*Venue d'un lointain passé, Antigone est encore très proche de nous. Histoire de famille, d'amour, de rivalités et de révoltes, mais aussi une enquête policière. Qui a osé ensevelir le corps de Polynice ? frère d'Antigone et d'Ismène.*

**DISTRIBUTION :** Valérie Burczic Riva : Antigone, Chrystèle Desmarécaud : Ismène, Christian Maes : Hémon, Dominique Pichoff : Créon, Véronique Sudre : Eurydice, Daniel Terrier : Le Garde, Geoges Winter : Thirésias. Avec les voix off de : Jean-Pierre Staquet et Geneviève Chopineau.

Merci à cette compagnie qui a enchanté le public.



## DATE À RETENIR !

Soirée « Music-hall » le samedi 14 juin à 20h30 au cinéma Louis Malle.



Le duo Y'a d'la voix (Albert et Lorian Casas) n'a qu'une devise : « Régaler au maximum le public ».

- Un répertoire allant de Hallyday à Sardou en passant par Becaud, Fugain, Goldmann, Polnareff, Voulzy... Et de l'humour.
- Des « Clins d'œil » instrumentaux (yukulélé, guitare hawaïenne, flûte, guitare, saxos : soprano, alto, ténor, baryton.
- Séquences chantées ou jouées, sur scène et parmi le public.

## SUR MON CHEMIN



Le Film « Sur mon chemin » de Thierry Obadia en avant-première au Cinéma Louis Malle le 22 mars dernier.

Le réalisateur et enfant du pays est venu présenter son nouveau long métrage inspiré d'une histoire vraie. La grande salle du cinéma Louis Malle était comble pour découvrir ce film plusieurs fois nominé et récompensé par 7 Awards. Un échange avec les spectateurs riche d'anecdotes s'est déroulé après la projection du film. Les discussions se sont poursuivies autour du buffet offert par la Mairie.

## RENCONTRE AVEC LES JEUNES



Avant la projection du film, les jeunes du club Ado de la CCVLV animé par Philippe Meynard ont pu rencontrer Thierry Obadia, le réalisateur et un acteur de ce long métrage. Durant une heure, les professionnels ont répondu aux nombreuses questions des cinéastes amateurs. Les jeunes ont même été invités à assister au prochain tournage de Thierry Obadia.

# 19<sup>e</sup> SEMAINE EUROPÉENNE DE CYCLOTOURISME À PRAYSSAC DU 5 AU 12 JUILLET 2025

Quel bel évènement pour notre commune et pour la Vallée du Lot. Nous sommes ravis que cette manifestation sportive et festive se déroule à Prayssac.

Le Comité départemental, le club de Prayssac de Cyclotourisme et l'ensemble des bénévoles avec le soutien de la municipalité sauront accueillir les 2300 inscrits dans les meilleures conditions.

Tout est mis en œuvre pour que cette manifestation soit une réussite. Que cette semaine soit remplie de moments inoubliables. Notamment grâce aux soirées festives qui auront lieu chaque soir :

## SAMEDI 5 JUILLET À PARTIR DE 19H00

### PLACE D'ISTRIE

"SALE GOSSE" EN CONCERT

Cochon à la broche + accompagnement

Cabécou et Tarte aux pommes + 1 verre de vin

Prayssac Jumelage : Tél. 06 86 99 38 57

TARIF POUR  
CHAQUE  
SOIRÉE :  
20€



## DIMANCHE 6 JUILLET À 19H00

### HALLE - COMPLEXE SPORTIF

SÉANCE DE CINÉMA PLEIN AIR

(Film humoristique - sous titrage en anglais)

Plateau-repas organisé par le Comité de Cyclotourisme

Cinéma Louis Malle : Tél. 06 22 31 23 97

## LUNDI 7 JUILLET À PARTIR DE 19H00

### MÉTairie GRANDE DU THÉRON

SOIRÉE WINES & ROCK

Concert - Food Truck - Agneau + 1 verre de vin

<https://www.billetweb.com/winesandrock>

## MARDI 8 JUILLET À PARTIR DE 19H00

### PLACE DE LA LIBERTÉ, PLACE D'ISTRIE, SQUARE DE LA VÉNIUS

CONCERT SUR CHAQUE PLACE, organisé par l'association des Commerçants Tous Pour Prayssac

Le Bahia : Paella Latino - Dessert + 1 verre de vin

Venus : Terrine de jarret de bœuf au foie gras, paella lotoise, tarte aux noix + 1 verre de vin

Le 14 : Gaspacho Vitello, tiramisu + 1 verre de vin

La Table du Marché : Saucisse de Toulouse et pommes de terre saladaises, tarte aux pommes + 1 verre de vin

Terre Gourmande : Melon jambon, hachis parmentier de canard, salade verte, tarte aux pommes + 1 verre de vin

Réservations auprès de chaque restaurant

## MERCREDI 9 JUILLET À 19H30

### PLACE DUTOURS

SOIRÉE LATINO/REGGAE/FOLK/JAZZ

AVEC DUB & DAJOE

Salade d'été, Filet de poulet fumé + accompagnement, Rocamadour ou Cantal, Croustade et 1 verre de vin

Comité des fêtes 06 02 09 88 34

## JEUDI 10 JUILLET À 19H30

### PLACE DUTOURS

SOIRÉE FUNK-FUSION AVEC SILKY COLLECTIF

Melon au Porto, Aligot Saucisse, dessert + 1 verre de vin

Comité des fêtes 06 02 09 88 34

## VENDREDI 11 JUILLET

Soirée de Gala réservé aux participants cyclotouristes organisée par le Comité Cyclotourisme

# SEMAINE EUROPÉENNE DU 5 AU 12 JUILLET 2025

SOIRÉES FESTIVES,  
RESTAURATION & CONCERTS  
TOUS LES SOIRS

